

Nombre de
Conseillers en
Exercice : 130

COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, à dix-sept heures, les Membres du Conseil de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, légalement convoqués le jeudi 11 décembre 2025, se sont réunis dans la salle 400 du Carré des Docks, sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, Président.

La délibération n°57 a été examinée après l'examen du dossier n°5.

Etaient présents :

Edouard PHILIPPE;Jean-Baptiste GASTINNE;Clotilde EUDIER;Alain FLEURET;Jérôme DUBOST;Christine MOREL;Florent SAINT-MARTIN;Cyriaque LETHUILLIER;Alban BRUNEAU;Pascal LEPRETTRE;Malika CHERRIERE;Christian GRANCHER;Jean-Louis MAURICE;Thérèse BARIL;Yann ADREIT (à partir de 17h22 – examen du dossier n°57);Jean-Michel ARGENTIN;François AUBER;André BAILLARD;Frédéric BASILLE;Dominique BELLENGER;Gilles BELLIERE;Monique BERTRAND;Laurence BESANCENOT (a donné pouvoir à Fabienne DELAFOSSE jusqu'à son arrivée à partir de 17h54 – examen du dossier n°57);Augustin BOEUF;Fanny BOQUET;Pierre BOUYSSET;Sylvie BUREL;Patrick BUSSON;Agnès CANAYER;Thibaut CHAIX;Corinne CHATEL;Noureddine CHATI;Olivier COMBE;Christine CORMERAIS;André CORNOU;Pascal CORNU;Nadège COURCHE;Isabelle CREVEL;Stéphanie DE BAZELAIRE;Régis DEBONS;Brigitte DECHAMPS;Françoise DEGENETAIS;Lionel DEHON;Fabienne DELAFOSSE;Jacques DELLERIE;Emmanuel DIARD;Christine DOMAIN;Marie-Claire DOUMBIA (à partir de 17h29 – examen du dossier n°57);Marie-Laure DRONE;Wasil ECHCHENNA;Patrick FONTAINE;Jean-Luc FORT;Laurent GILLE;Antonin GIMARD;Carol GONDOUNIN;Denis GREVERIE;Marie-Catherine GRZELCZYK;Marc GUERIN;Anthony GUEROUT;Annick GUIVARCH;Jocelyne GUYOMAR;Jean-Luc HEBERT;Fanny HEUZE;Yves HUCHET;Valérie HUON-DEMARE (à partir de 17h25 – examen du dossier n°57);Pascal LACHEVRE;Virginie LADOUCE;Anne-Virginie LE COURTOIS;Jean-Pierre LEBOURG;Aurélien LECACHEUR (à partir de 17h20 – examen du dossier n°57);Caroline LECLERCQ (départ 20h10 – examen du dossier n°46);Jean-Paul LECOQ;Jean-Pierre LEDUC;Patrick LEFEBVRE;Sandrine LEMOINE;Raphaël LESUEUR;Laurent LHEUREUX;Laurent LOGIOU (départ 20h20 – examen du dossier n°53);Fabienne MALANDAIN;Gérald MANIABLE;Jacques MARTIN;Emilie MASSET;Denis MERVILLE;Pierre MICHEL;Nathalie NAIL;Madjid NASSAH;Oumou NIANG-FOUQUET;Valérie PETIT;Etienne PLANCHON;Karine RAMAIN;Aurélie REBEILLEAU;Alain RENAUT;Olivier ROCHE;Didier SANSON;Nicolas SIMON;Marc-Antoine TETREL;Florence THIBAUDEAU-RAINOT;Philippe TOUILIN;Seydou TRAORE (à partir de 18h33 – examen du dossier n°27);Virginie VANDAELE;Danièle VASCHALDE;Sylvain VASSE; Membres titulaires, Olivier VALIN ; Membre suppléant.

Etaient absents : Patrick BUCOURT;Hervé LEPILEUR.

Etaient excusés et non représentés : Avelyne CHIROL, David LAURENT.

Pouvoirs :

Jean-Pierre BONNEVILLE a donné pouvoir à Patrick LEFEBVRE;Gaëlle CAETANO a donné pouvoir à Pierre BOUYSSET;Annie CHICOT a donné pouvoir à Jean-Paul LECOQ;Louisa COUPPEY a donné pouvoir à Augustin BOEUF;Pascal CRAMOISAN a donné pouvoir à Pascal LACHEVRE;Laëtitia DE SAINT NICOLAS a donné pouvoir à Pierre MICHEL;Hubert DEJEAN DE LA BATIE a donné pouvoir à Jean-Pierre LEBOURG;Hady DIENG a donné pouvoir à Gérald MANIABLE;Véronique DUBOIS a donné pouvoir à Christine CORMERAIS;Fabienne DUBOSQ a donné pouvoir à Alban BRUNEAU;Christian DUVAL a donné pouvoir à Marie-Laure DRONE;Marine FLEURY a donné pouvoir à Danièle VASCHALDE;Christelle GUEROUT a donné pouvoir à Anthony GUEROUT;Sophie HERVE a donné pouvoir à Nathalie NAIL;Laurent LANGELIER a donné pouvoir à Laurent LOGIOU;Antoine LOISEL a donné pouvoir à Noureddine CHATI;Bruno LOZANO a donné pouvoir à Anne-Virginie LE COURTOIS;Stéphanie MINEZ a donné pouvoir à Yves HUCHET;Bineta NIANG a donné pouvoir à Madjid NASSAH;Dominique PREVOST a donné pouvoir à Oumou NIANG-FOUQUET;Michel PRUD'HOMME a donné pouvoir à Didier SANSON;Pierre SIRONNEAU a donné pouvoir à André CORNOU;Patrick TEISSERE a donné pouvoir à Régis DEBONS.

Thibaut CHAIX a été désigné Secrétaire de séance.

DELB-20250448

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2026 - ADOPTION.-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 94.504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°20230439 en date du 9 novembre 2023 autorisant le passage en nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire 2026 qui s'est tenu le 13 novembre 2025 ;

Son Bureau, réuni le 4 décembre 2025, consulté ;

VU le rapport de M. le Vice-Président ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- de voter par nature les crédits de budget principal, des budgets annexes « Collecte et recyclage », « ZAE Parc EcoNormandie », « ZAC des Courtines », « ZAC des Jonquilles », « Parc d'activités Jules Durand », « Zone Artisanale de l'Ormerie » et « Opérations immobilières ».

- de voter par chapitre les crédits du Budget Principal et de l'ensemble des budgets annexes, tant en dépenses qu'en recettes, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Les montants adoptés correspondent aux sommes portées dans les tableaux Budget principal et budgets annexes intitulés « Vue d'ensemble des chapitres votés par nature » figurant dans le document « budget primitif - Exercice 2026 ».

Pour le Budget Principal : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

Pour le Budget Annexe Assainissement (Collectif et non Collectif) : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

Pour le Budget Annexe Eau Potable : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Eau Zone Industrielle : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Transports Urbains : adoption à la majorité par 114 voix « pour », 2 « abstentions » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Collecte et Recyclage des déchets : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe ZAE Parc Eco Normandie : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe ZAC des Courtines : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe ZAC des Jonquilles : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Parc d'activités Jules Durand : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Zone Artisanale de l'Ormerie : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

Pour le Budget Annexe Opérations Immobilières : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre ».

- de voter les subventions de fonctionnement figurant dans l'état annexe intégré dans le document intitulé Budget Primitif – Exercice 2026 : adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- d'autoriser, pour les budgets soumis à la M57, la fongibilité des crédits, c'est-à-dire le virement de crédits de chapitre à chapitre :

- Au sein de la section de fonctionnement, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, à hauteur de 7,5% ;

- Au sein de la section d'investissement, à hauteur de 7,5 % ;

adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- d'autoriser sur l'exercice 2026, le versement des montants maximums en avances et / ou en subventions d'équilibre du budget principal vers le budget annexe « Les Jonquilles » pour 10 000 € ;
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **d'autoriser** sur l'exercice 2026, le remboursement de l'avance du budget « Parc Econormandie » vers le budget principal pour un montant maximum de 418 686 €.
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **d'autoriser** sur l'exercice 2026, le remboursement de l'avance du budget « Parc d'activités Jules Durand » vers le budget principal pour un montant maximum de 915 527 €.
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **d'autoriser** sur l'exercice 2026, le remboursement de l'avance du budget « zone artisanale de l'Ormerie » vers le budget principal pour un montant maximum de 93 906 €.
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **d'autoriser** sur l'exercice 2026, le remboursement de l'avance du budget « opérations immobilières » vers le budget principal pour un montant maximum de 605 700 €.
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **d'autoriser** la reprise des provisions pour risques et charges de fonctionnement du budget principal pour 250 000 € (ajustement du niveau des provisions existantes).
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **de voter** le taux de versement mobilité à 2% pour l'ensemble des 54 communes de la Communauté urbaine.
adoption à la majorité par 116 voix « pour » et 10 voix « contre »

- **de prendre communication** des annexes légales.

- **de prendre communication** de la note synthétique du budget primitif 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre
Le Havre, le
Pour extrait certifié conforme
Pour le Président et par délégation

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le 23/12/2025

Publié le 23/12/2025

Alain FLEURET, Vice-Président